

**RAPPORTEUR : Monsieur Jacques DUMAS**

**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

*1/ Pour faire suite à la tenue des commissions administratives paritaires, la collectivité souhaite promouvoir des agents à des grades d'avancement. Je vous propose de créer tous les postes correspondants. Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés ultérieurement après avis du comité technique.*

*2/ Suite au départ à la retraite du responsable de l'équipe goudronnage au sein du service aménagement urbain, il est nécessaire de créer ce poste dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise. Le poste de l'agent retraité sera supprimé après avis du comité technique.*

*3/ Suite au départ à la retraite d'un menuisier au sein du service gestion et entretien du patrimoine bâti, il est nécessaire de créer ce poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques. Le poste de l'agent retraité sera supprimé après avis du comité technique.*

*4/ Suite au changement d'affectation d'un élagueur-grimpeur, il est nécessaire de créer ce poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques.*

*Je vous propose donc de modifier en conséquence le tableau des effectifs.*

\* \* \* \* \*

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** la délibération n°30 du conseil municipal du 24 septembre 2015, portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

**VU** l'avis des commissions administratives paritaires des 29 juin et 12 octobre 2015,

**CONSIDERANT** que, pour leur bon fonctionnement, les services communaux ont besoin des postes décrits ci-dessus,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier le tableau des effectifs (voir annexe) de la manière suivante :

1/ création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet  
création de deux postes de technicien principal de 1ère classe à temps complet  
création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet  
création de deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

2/ création d'un poste de responsable de l'équipe goudronnage à temps complet (cadre d'emplois des agents de maîtrise)

**COMMUNE DE CHATELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**du 17 décembre 2015**

**n° 9**

**page 2/2**

3/ création d'un poste de menuisier à temps complet (cadre d'emplois des adjoints techniques)

4/ création d'un poste d'élagueur-grimpeur à temps complet (cadre d'emplois des adjoints techniques)

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire

Par le Maire

Transmis à la sous préfecture, le 24/12/2015

Publié au siège de la mairie, le 21/12/2015

n° 7660

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER